



Faire une demande de déclaration de nationalité française

Par **marieoumouri**, le **18/06/2013** à **13:47**

Bonjour, on ma refuser de me délivrer un certificat de nationalité française par *filiation*,et je veux refaire la demande par la d **déclaration**;sur la liste des pièces à fournir on ma demander:les pièces militaires et immatriculation consulaire, que j'ai pas en Possession, est ce que ma demande va aboutir[smile17], si c'est oui combien de temps prendra pour avoir une réponse de tribunal ,sachant que pour la première demande j'ai attendue 4 ans.

Par **youris**, le **18/06/2013** à **13:56**

bjr,
je fais une réponse d'ordre général.
si vous ne présentez pas les documents demandés, votre demande risque d'être irrecevable car sinon on ne vous demanderait pas de fournir ces pièces.
mais sait-on jamais !
cdt